



COLLOQUE

Dialogues au sein du code de commerce

Illustrations à partir du livre VI

Mardi 18 mars 2025

Université Paris Nanterre - CEDCACE

Dialogues au sein du code de commerce

- Illustrations à partir du livre VI -

L'objet du colloque est de réfléchir aux interactions existant entre les différents livres constituant le code de commerce, en prenant pour axe central son livre VI relatif au droit des entreprises en difficulté. Ce dernier présente la particularité de régir, pour un temps souhaité bref, la vie de l'entreprise en vue de trouver des solutions aux difficultés économiques, financières ou juridiques qu'elle rencontre. Ce faisant, et parce qu'il ne saurait y avoir de dérogations en tous points, il est naturellement appelé à interagir avec l'ensemble des autres règles qui organisent l'activité de l'entreprise *in bonis*.

Parfois, le législateur prévoit expressément la coordination des textes portés par les différents livres du code, qu'il s'agisse d'un simple renvoi ou d'une dérogation expresse aux règles ordinaires de fonctionnement de l'entreprise. Le travail du commentateur n'en est pourtant pas toujours facilité, la généralité ou l'absence de mise à jour des renvois n'assurant pas une coordination claire. Plus souvent, le législateur ne prévoit aucun lien entre deux dispositions qui, pourtant, traitent de questions similaires. Si le réflexe est alors de voir dans le droit des entreprises en difficulté une dérogation, rien ne l'impose ; il convient alors de rechercher comment concilier ces normes dans le respect de l'ensemble des intérêts concernés.

De l'ignorance réciproque à l'interaction fructueuse, le dialogue des différents livres du code de commerce est ainsi riche d'enseignements sur la méthode législative, la réactivité des praticiens du droit et de la jurisprudence et l'évolution des intérêts régis par le droit des affaires. Au-delà des préoccupations de fond, cette recherche des conditions d'un dialogue de qualité entre les livres du code de commerce présente un intérêt particulier à l'heure où des réformes d'ampleur des livres II et VI du code de commerce sont évoquées, qui semblent à nouveau conçues de façon autonome au risque de renouveler des difficultés déjà identifiées.

Dialogues
au sein du code
de commerce

Illustrations à partir du livre VI

8h30 Accueil

8h45 Mot d'accueil

9h00 Propos introductif

M. Laroche, Professeur à l'université Paris Nanterre

9h15 Le regard du ministère

X. Clémence, Chef du bureau du droit de l'économie des entreprises, DACS, Ministère de la Justice

I - Quand les livres du code de commerce interagissent**Le livre VI comme laboratoire :
livre VI et livres I, II et VII**

Présidence : F. Pérochon, Professeur émérite de l'université de Montpellier

9h40 *L'extension des règles applicables aux commerçants par l'application des règles de traitement des difficultés de l'entreprise*

M.-H. Monsérié-Bon, Professeur à l'université Paris Panthéon-Assas

10h00 *La mise en œuvre du livre VI : lieu d'expérimentation pour la justice commerciale*

P. Cagnoli, Professeur à l'université Nice Côte d'azur

10h20 *Le groupe de sociétés, déjà une réalité du droit des entreprises en difficulté : des pistes pour le droit des sociétés ?*

D. Robine, Professeur à l'université de Bordeaux

10h40 *Discussion et pause***Des coordinations au succès variable :
livre VI et livres I, II et V**

Présidence : B. Lecourt, Professeur à l'université Paris Nanterre

11h00 *Le bail commercial : exemple de compatibilité organisée*

A. Thomas, Docteur en droit, Avocat, ATER à l'université Paris Nanterre

11h20 *Les décisions relatives au sort de la société en difficulté : un juste équilibre ?*

O. Maraud, Maître de conférences à l'université de Strasbourg

11h40 *Évincer les effets du livre VI par la création du statut de l'EI : les leçons d'un échec*

J. Vallansan, Magistrat honoraire

12h00 *Discussion – Pause déjeuner***II - Quand les livres du code de commerce s'ignorent****Coordination légale minimaliste :
livre VI et livres I et III**

Présidence : M.-L. Coquelet, Professeur à l'université Paris Panthéon Assas

14h30 *Le fonds de commerce, grand absent du livre VI*
A. Reygrobellet, Professeur à l'université Paris Nanterre14h50 *La réalisation des actifs par enchères publiques : suffit-il de renvoyer ?*

L. Mauger-Vielpeau, Professeur à l'université Caen Normandie

15h10 *Traitement des difficultés de l'entreprise entre publicités et secrets*

V. Martineau-Bourgninaud, Professeur à l'université de Lille

15h30 *Discussion et Pause***Coexistence de fait :
livre VI et livre IV**

Présidence : C. Saint-Alary-Houin, Professeur émérite de l'université Toulouse Capitole

15h50 *Les concentrations d'entreprises et la reprise de l'entreprise en difficulté : la jurisprudence au soutien de la coordination des règles*

A.-S. Choné-Grimaldi, Professeur à l'université Paris Nanterre

16h10 *Rebond du débiteur et principe de concurrence : dépasser une incompatibilité fondamentale ?*

M. Chagny, Professeur à l'université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

16h30 *Discussion*16h40 *Propos conclusifs*

A. Diesbecq, Avocat associé Racine, Président de Droit & Commerce

Informations pratiques

Inscription :

Frais d'inscription : 80€

Gratuit pour les étudiants, universitaires, magistrats et juges consulaires

Déjeuner buffet : 30€

Païement en ligne, par carte bancaire :

<https://dialogues-code-commerce.parisnanterre.fr/>



Colloque éligible au titre de la formation continue des avocats

Contacts :

Sophie Trabon, Gestionnaire : sophie.trabon@parisnanterre.fr

Maud Laroche, Professeur, responsable scientifique : m.laroche@parisnanterre.fr

Accès et transports :

RER A (vers Saint-Germain-en-Laye) : station **Nanterre Université**

Ligne L (vers Cergy-le-Haut) : station **Nanterre Université**

Plan du campus de Nanterre - Université Paris Nanterre



Les actes du colloque seront publiés à la Semaine juridique, édition Entreprise (LexisNexis).